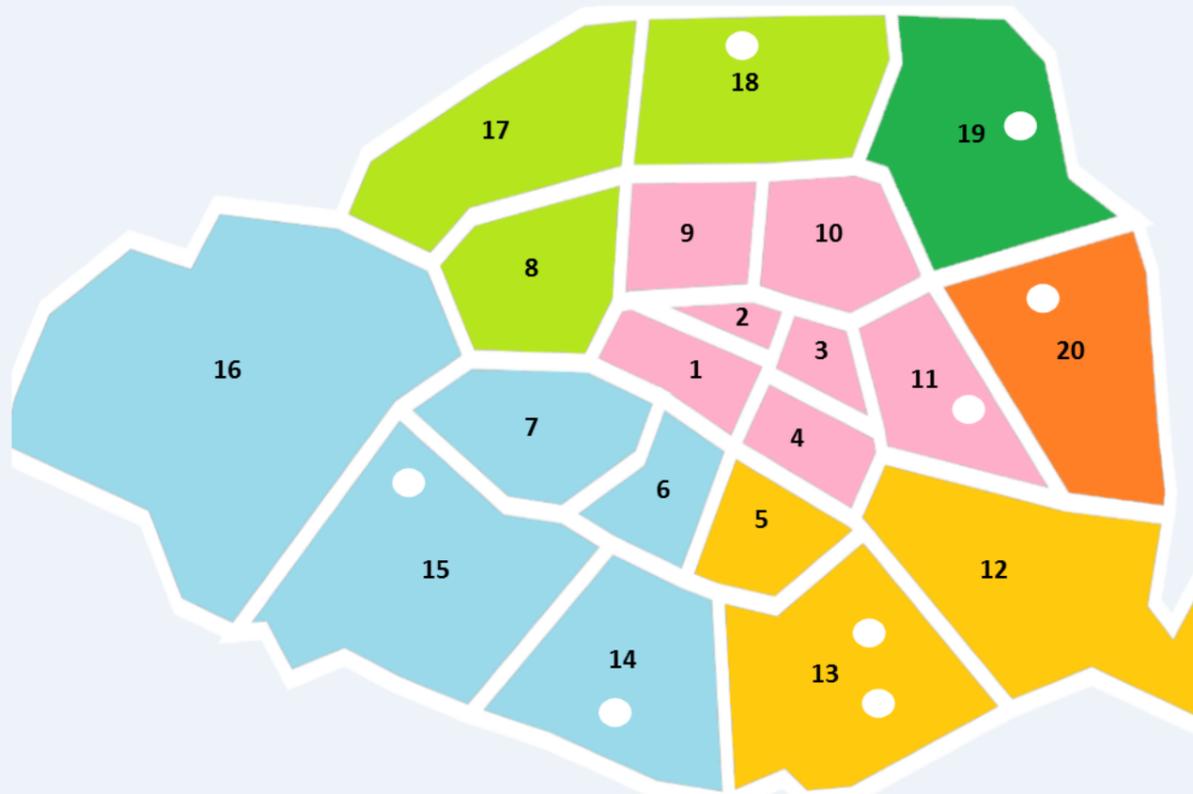


Où nous trouver ?

Et qui contacter ?

Responsable Parrainage :
Hervé CLEMENT, 01 40 52 77 34, 06 26 59 05 50
h.clement@missionlocaledeparis.fr



Pour les 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 9ème, 10ème et 11ème arrondissements

Site **PARIS CENTRE** - 29/31 rue des boulets, 75 011 PARIS
Référént parrainage :
Saliha BENCHALEL, 01 44 93 29 54

Pour les 6ème, 7ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements

Site **AVENIR** - 24/26 rue de Chatillon, 75 014 PARIS
Référént parrainage :
Assia AMOR, 01 40 52 77 50

Pour les 8ème, 17ème et 18ème arrondissements :

Site **MILORD** - 9 impasse Milord, 75 018 PARIS
Référént parrainage :
Saliha BELKACEM, 01 44 93 29 66

Pour les 5ème, 12ème et 13ème arrondissements :

Site **SOLEIL** - 93 rue Jeanne d'Arc, 75 013 PARIS
Référént parrainage :
Laurent LANDARET, 01 78 09 78 56

Pour le 19ème arrondissement :

Site **PARIS EST** - 65 rue d'Hautpoul, 75 019 PARIS
Référént parrainage :
Virginie AUTIN, 01 53 72 87 49

Pour le 20ème arrondissement :

Site **HAUTS DE MENIL'** - 31 rue Pixérécourt, 75 020 PARIS
Référént parrainage :
Pierre-Yves HENTRAYE ,
01 44 64 81 25

**MISSION
LOCALE
DE PARIS**

POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Salariés, Retraités,

*Parrainez un jeune de la Mission Locale,
et engagez-vous pour l'emploi des jeunes !*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MISSION
LOCALE
DE PARIS**

POUR L'AUTONOMIE ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES



La mission locale mobilise des bénévoles en faveur de l'emploi des jeunes. Ces bénévoles viennent compléter l'accompagnement des professionnels par un regard différent, celui de l'entreprise. A travers des rencontres régulières ou des informations-métier, les marraines et les parrains bénévoles partagent avec leur filleul leur expérience du monde du travail et les aident à comprendre les attentes des entreprises. Le parrainage contribue également au développement du réseau relationnel et professionnel des jeunes.



Un parrain pourquoi faire ?

Ils guident les jeunes dans leur démarche pour :

- Dynamiser, conseiller, écouter;
- Transmettre leur savoir professionnel;
- Aider aux techniques de recherche d'emploi;
- Structurer la démarche de recherche d'emploi;
- Mettre en relation le jeune et l'entreprise;
- Suivre la situation en emploi.

Ils apportent leur expérience de l'entreprise et connaissance des métiers.

107

Parrains à la Mission Locale de Paris

775

Jeunes ont pu bénéficier des conseils d'un parrain/marraine

Que puis-je apporter aux jeunes ?

Ils sont sortis du système scolaire et rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi.

Ils ont besoin :

- De bénéficier de l'expérience du parrain voire de son réseau relationnel;
- De mieux connaître l'Entreprise et le monde du Travail;
- D'être remotivé sur son projet professionnel;
- D'être guidé et outillé dans sa recherche d'emploi;



Le parrainage VERS l'emploi

Les parrains/marraines assurent plusieurs rôles et missions auprès des jeunes qu'ils accompagnent :

- Un soutien méthodologique dans la recherche d'emploi (appui technique et accompagnement dans la recherche d'emploi, le CV, la lettre de motivation, l'entretien de recrutement);
- Une connaissance de la réalité du monde de l'entreprise et des attentes des entreprises (sensibiliser le jeune aux réalités du monde du travail en partageant avec lui son expérience de l'entreprise);
- Un réseau relationnel (mise à disposition du réseau et des contacts du parrain);
- Un appui moral (l'aider à reprendre confiance en lui en travaillant sur ses points faibles et l'aider à développer ses compétences, ses aptitudes et son autonomie).

Le parrainage DANS l'emploi

L'objectif est de favoriser le maintien dans l'emploi du jeune parrainé en assurant une médiation entre l'entreprise d'accueil et le jeune. Ce type de parrainage est assuré à l'extérieur de l'entreprise, et se distingue du " tutorat " exercé au sein de l'entreprise par un membre du personnel qui aide la personne à se doter de savoirs professionnels. Il peut être utile dans la négociation de prolongation ou renouvellement de contrat (apport d'information, contrats aidés...).

Il peut également être utilisé dans le cadre de l'accompagnement à la création d'activité.



Geneviève Poirier, retraitée, Mairaine à la Mission Locale de Paris

Pourquoi avoir choisi de devenir marraine à la Mission Locale de Paris ?

Après un parcours professionnel dans la gestion et la communication, je choisis, à 45 ans, de m'orienter vers la solidarité internationale et l'accompagnement à l'insertion de populations en situation d'exclusion. Le travail auprès des jeunes se révèle être le plus gratifiant en terme de résultats. D'où, au moment de ma retraite, cet engagement tout naturel à la Mission locale.

Qu'apportez-vous aux jeunes que vous accompagnez ?

Je suis là pour que le jeune identifie ses potentialités, s'applique à les valoriser, à exprimer ses motivations. Qu'il se prenne en main, s'organise dans sa recherche d'emploi, trouve ses repères. Je le fais travailler : en s'exerçant, il acquiert des réflexes pour se présenter correctement, parler distinctement. Je le conseille, l'encourage. Nous faisons le point en cas d'échec pour qu'il sache rebondir et s'améliorer. Je l'aide à se familiariser avec le monde du travail, comprendre les attentes et exigences des employeurs, s'informer sur les organismes où il postule. Tout cela se fait en lien avec ses conseillers à la Mission locale.